
Pol 4060-40: Comportements et opinion publique

Professeure : Allison Harell
Disponibilité : jeudi de 11h à 12h
ou par rendez-vous

Bureau : A-3725
Tél : 514 987-3000, poste 5676
Courriel : harell.allison@uqam.ca

Description du cours

Attitudes et comportements: conditions de formation, relations et intégration dans la culture politique. Étude de cas des comportements collectifs: groupes, partis, syndicats. La formation de l'opinion publique: information, publicité, propagande. Rôle des médias dans la formation de l'opinion publique; étude de cas s'y rapportant.

Ouvrages

Tous les textes pour ce cours sont disponibles en ligne. Les liens sont disponibles dans le plan de cours et sur Moodle. Veuillez noter que certains textes sont disponibles seulement aux abonnés des revues. Dans ces cas, si vous n'êtes pas sur campus, vous devrez connecter via le site web de la bibliothèque de l'UQAM en entrant votre code MS et mots de passe. Vous pouvez aussi accéder ces ressources par proxy :

(<https://www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources>).

Politique à l'égard des retards

Les travaux écrits doivent être remis en classe. Si vous rendez un travail après le cours, il sera considéré comme en retard. La pénalité pour les travaux remis en retard équivaut à 4 points de pourcentage par jour de retard (y compris les jours de fin de semaine). Par exemple, un travail dont la note est 80% vaudra 76% après un jour de retard, 72% après deux jours de retard, etc. Les travaux en retard devront être remis au secrétariat du Département de science politique. Ne les glissez pas sous la porte de mon bureau.

L'examen se fait en classe, donc votre présence le jour de l'examen est obligatoire. En cas d'absence motivée (e.g. maladie, accident, décès), il faut absolument me contacter dès que possible pour fixer une date de reprise. Toute absence motivée doit être accompagnée de documents légitimes. Toute absence non motivée mène automatiquement à l'obtention d'une note de 0 pour l'examen.

Évaluations du cours

20% **Analyse électorale** : Vous devrez rendre un court texte de 4 à 5 pages sur la campagne électorale pour l'élection fédérale qui aura lieu le 19 octobre. Vous devrez imaginer que vous êtes un conseiller/une conseillère politique et votre objectif est d'expliquer 1) l'impacte de l'événement pour un parti de votre choix. Le texte doit aussi 2) inclure au moins une suggestion de comment mitiger l'impacte/exploiter l'évènement, et 3) faire référence à **un concept** du cours. À rendre en classe le 15 octobre.

À noter : Le texte doit être à interligne 1,5, Times New Roman, taille 12. Si le texte dépasse 5 pages, vous serez noté seulement sur les cinq premières pages.

40% **Travail de recherche** : En équipe de 4 personnes, vous devrez mener une recherche sur une question liée au cours (qui doit être approuvée à l'avance par la professeure). L'évaluation du projet sera basée sur les évaluations des coéquipiers (**5 points**), sur un travail écrit de 15 pages, interligne double (**20 points**) et sur la présentation orale de l'équipe en classe des résultats de la recherche de 12 à 15 minutes (**15 points**). Tous les membres de l'équipe recevront la même note pour le travail écrit, qui est à rendre le 26 novembre. Les présentations seront faites en classe le 3 et 10 décembre et

À noter pour le texte : Le texte doit être de 13 à 15 pages à interligne 1,5, Times New Roman, taille 12. SVP, veuillez numéroter les pages. Vous devrez citer au moins 8 sources scientifiques (revue scientifique, livre, etc.) en utilisant la forme. Les détails supplémentaires seront fournis en classe.

À noter pour la présentation : Vous êtes obligés d'utiliser une présentation powerpoint. Tous les membres de l'équipe devront participer à la présentation.

40% **Examen final** : L'examen aura lieu en classe le 17 décembre et couvrira la matière du cours. Il inclura trois sections : des définitions de concepts, des réponses courtes, et une réponse plus développée. Pour chaque section, vous aurez le choix entre plusieurs questions. Les notes de cours ne seront pas autorisées. Il est impossible de réussir cet examen sans une présence régulière au cours et une lecture assidue des textes.

Plan des séances

10 septembre	<p>Introduction et présentation du plan de cours</p> <p>Systemes électoraux</p> <p>Blais, André. 1999. « Critères d'évaluation des systèmes électoraux ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, n° 1, p. 3-6.</p> <p>Courtney, John. 1999. « Les systèmes électoraux à scrutin majoritaire : un examen ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, n° 1, p. 7-12.</p> <p>MacIvor. 1999. « Système électoral proportionnel ou semi-proportionnel : effets possibles sur la politique canadienne ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 1, n° 1, p. 12-16.</p> <p>Disponibles à http://www.elections.ca/res/eim/pdf/insight_1999_06_f.pdf</p>
17 septembre	<p>Choix de vote I : Modèles classiques et contexte canadien</p> <p>Mayer Nonna, « Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », <i>Pouvoirs</i> 1/2007 (n° 120), p. 17-27. http://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2007-1-page-17.htm</p> <p>Bédard, Éric. 2011. « La fin du consensus libéral » <i>Options politiques</i>, vol 32, n° 6, p. 125-127. http://policyoptions.irpp.org/issues/the-winner/la-fin-du-consensus-liberal/</p> <p>Boily, Frédérick. 2011. « L'Ouest est 'in' finalement » <i>Options politiques</i>. vol 32, n° 6, p. 97-100. http://policyoptions.irpp.org/issues/the-winner/louest-est-in-finalement/</p>
24 septembre	<p>Choix de vote II : L'identité partisane et la sophistication politique</p> <p>Campbell, Angus. (1966). À la recherche d'un modèle en psychologie électorale comparative. <i>Revue française de sociologie</i>. 7(H-S) : 579-597. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1966_hos_7_1_1103</p> <p>Vincent Tiberj. 2004. « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : Contribution au modèle de l'électeur raisonnant, » <i>Revue française de science politique</i>, vol. 54, n° 2, avril 2004, p. 261-287. http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/7306/resources/rfsp-542-0261.pdf</p>

1 octobre	<p>Choix de vote III : Les partis politiques et le système partisan</p> <p>Sauger, Nicolas. 2007. Les systèmes de partis en Europe : Équilibre, changement et instabilité. <i>Revue internationale de politique comparée</i>. Vol 14, n° 2, p. 229-241. http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/53r60a8s3kup1vc9k46b4h4j4/resources/ripc-142-0229.pdf</p> <p>Anne Mévellec et Manon Tremblay. 2013. « Les partis politiques municipaux : la "westminsterisation" des villes du Québec ? » <i>Recherches sociographiques</i>, vol. 54, n° 2, 2013, p. 325-347. http://erudit.org/revue/rs/2013/v54/n2/1018284ar.pdf</p>
8 octobre	<p>Choix de vote IV : Campagne électorale et leadership</p> <p>Giasson, Thierry, Richard Nadeau, et Éric Bélanger. 2005. « Débats télévisés et évaluations des candidats : la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois ». <i>Revue canadienne de science politique</i>, vol 38, n° 4, p. 867-895. http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs_pdf/articles/articles_profs/GiassonetajCJPS.pdf</p> <p>Bastien Frédéric et Greffet Fabienne, 2009. « Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec. », <i>Hermès, La Revue</i> 2/2009 (n° 54), p. 211-219 http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-2-page-211.htm</p>

15 octobre	<p>** À rendre : l'analyse courte de l'élection **</p> <p>La participation politique I : Déclin de la participation électorale ?</p> <p>Gélineau, François et Ronan Teyssier. 2012. « Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008. » <i>Cahiers de recherche électorale et parlementaire</i>, n° 6. p. 9-38. http://www.fss.ulaval.ca/CMS_Recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier6_complet.pdf</p> <p>Gidengil, Elisabeth, André Blais, Neil Nevitte, et Richard Nadeau. 2003. « La politique électorale : où sont passés les jeunes ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 5, n° 2, p. 9-15. http://www.elections.ca/res/eim/article_search/article.asp?id=48&lang=f&frmpagesize=</p> <p>Bastien, Frédérick. 2013. « Repenser la participation politique? Conceptions et mesure de la participation à l'ère de la démocratie en ligne » Intervention pour la table ronde « Activisme et mobilisation » du colloque international Regards critiques sur la participation politique en ligne du réseau DEL, Paris, 19-20 juin 2013 http://www.reseaudel.fr/colloquedel2013/wp-content/uploads/2013/07/Del2013_Bastien_Paper.pdf</p>
22 octobre	<p>La participation politique II : La participation non électorale</p> <p>Anne Quéniart et Julie Jacques. 2008. « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique » <i>Politique et sociétés</i>. Vol 27, n° 3, p. 211-242 http://www.erudit.org/revue/ps/2008/v27/n3/029853ar.pdf</p> <p>Dufour, Pascale et Christophe Traisnel. 2009. « Les frontières des mouvements sociaux, ou quand les partis politiques s'en mêlent. Le cas du souverainisme du Québec » <i>Politique et société</i>, vol 28, no 1, p. 37-62. http://erudit.org/revue/ps/2009/v28/n1/001724ar.pdf</p>
29 octobre	<p>Semaine de lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer vos questions de recherche et organiser votre travail en équipe

5 novembre	<p>Opinion publique I : Comment comprendre l'opinion publique</p> <p>Bourdieu, Pierre. 1973. « L'opinion publique n'existe pas », <i>Les Temps modernes</i>, n° 318, janvier 1973 (p. 1292-1309). Disponible en ligne à http://www.acrimed.org/IMG/article_PDF/article_a3938.pdf</p> <p>Zaller, John. 2001. « Repenser l'opinion : Extrait de <i>The Nature and Origins of Mass Opinion</i>, New York, Cambridge University Press, 1992, p. 91-96 ». <i>Hermès</i>, vol 31, p. 223-232. http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/14554</p> <p>Blondiaux, Loïc. 2007. « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique ». <i>Revue française de science politique</i>, vol 57, n° 6, p. 759-774. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RFSP&ID_NUMPUBLIE=RFSP_576&ID_ARTICLE=RFSP_576_0759</p>
12 novembre	<p>L'opinion publique II : Le rôle des valeurs et la culture politique</p> <p>Thiébault Jean-Louis, « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée. », <i>Revue internationale de politique comparee</i>, vol 10, n° 3, p. 341-355 http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-3-page-341.htm</p> <p>McRae, K.D. 1979. « Le concept de la société fragmentaire de Louis Hartz : Son application à l'exemple canadien » <i>Revue canadienne de théorie politique et sociale</i>, vol 3, n° 3, p. 69-82. http://journals.uvic.ca/index.php/ctheory/article/viewFile/13830/4602</p>
19 novembre	<p>La représentation politique I : Lien entre le public et l'État</p> <p>Page, Benjamin et Robert Shapiro. 2001. « Le public rationnel et la démocratie : Extrait de <i>Reconsidering the Democratic Public</i>, sous la direction de George Marcus et Russel Hanson, Pennsylvania State University Press, 1993, p. 35-64 ». <i>Hermès</i>, vol 31, p. 93-123. À lire : p. 99-118. http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14547/?sequence=1</p> <p>Giasson, Thierry, Collette Brin, et Marie-Michelle Sauvegau. 2010. Le Bon, le Brute, et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la « crise » des accommodements raisonnables au Québec. <i>Revue canadienne de science politique</i>, vol 43, n° 2, p. 379-406. http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/10.1017/S0008423910000090</p>

26 novembre	<p>** Travail de recherche à rendre en classe **</p> <p>La représentation politique II : Représentation substantielle versus représentation descriptive</p> <p>Black, Jerome et Bruce Hicks. 2006. « Candidats de minorités visibles à l'élection fédérale de 2004 » <i>Revue parlementaire canadienne</i>, p. 27-33. http://www.revparl.ca/29/2/29n2_06f_Black.pdf</p> <p>Tremblay, Manon. 1996. « Conscience de genre et représentation politique des femmes » <i>Politique et Sociétés</i>, n° 29, 1996, p. 93-137. http://erudit.org/revue/ps/1996/v/n29/040019ar.pdf</p>
3 décembre	<p>** Présentations en classe des projets de recherche **</p>
10 décembre	<p>** Présentations en classe des projets de recherche **</p>
17 décembre	<p>** Examen final en classe **</p>

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation des enseignements

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.